

Réf: Dossier 323834

Avis de constitution

SOCIETE « IMPERIAL GOLD »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot
1080, Ilot 64

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le mardi 02 juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMPERIAL GOLD »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE ou à l'étranger :

Exploitation minière

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot 1080, Ilot 64

Dirigeant(s) M TOURE MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06530 du 02/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40058/GTCA/RC/2024 du 02/07/2024

